SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION DES EAUX DE LA LYS

DELIBERATION

Suite à la convocation en date du 23 Février 2017.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 3 Mars 2017. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la Lys le 10 mars 2017.

Étaient présents :

Mme Leveugle, MM. Cambien, Detournay, Dissaux,

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Goube, Leys, Massart, MM. Ben Amor, Cauche, Evrard, Gosset, Desplanque, Godefroy, Haesebroeck, Houssin, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot, Waymel.

Pouvoir de :

Mme Goube à M. Detournay

Vu le rapport n° 21-17

DECIDE

- d'approuver le budget primitif 2017 qui fait apparaître un montant de dépenses de 3.066.474,39 € pour un montant de recettes équivalent ;

- d'autoriser son président à prendre toutes dispositions concernant l'exécution de ce budget ;

- de donner délégation à son président pour la signature de tout acte lié au fonctionnement général du syndicat ;

- de fixer à 1.000 € la contribution qui sera sollicitée auprès de chaque membre du Syndicat ;

VOTANTS : 5 POUR : 5 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès de Monsieur le Préfet le 14 MARS 2017

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX